

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur est un professionnel expert dans la conception et la rénovation d'espaces intérieurs. C'est un créateur polyvalent qui assure la maîtrise d'oeuvre de ses réalisations. Il conçoit, conseille, coordonne, négocie, organise... Il peut à la fois penser un espace intelligent, diriger une réunion de chantier ou résoudre le détail de jonction entre deux matériaux.

L'architecture d'intérieur suppose de réelles dispositions et capacités d'adaptation. Car c'est là, la véritable contradiction de ce métier : faire preuve d'imagination et de rigueur, pouvoir aborder l'abstrait et le concret, avoir une sensibilité artistique et un intérêt pour la technique, avoir un avis personnel et apporter une réponse dans les règles du marché en conciliant la part de rêve et une réalité économique.

DURÉE

5 ans
4 000 heures (hors stages)
stage 2^{ème} année : 1 mois
stage 3^{ème} année : 2 mois
stage 4^{ème} année : 2 mois
stage 5^{ème} année : 6 mois

CYCLE DES COURS

28 heures par semaine
durant 33 semaines

PUBLIC

- BAC ou niveau BAC
- sensibilité artistique
- curiosité, créativité, rigueur, méthode, aptitude à communiquer et à travailler en groupe

ADMISSIONS

- dossier scolaire
- entretien de motivation
- présentation d'un dossier de créations

OBJECTIFS

- 1^{ère} année :
Apprentissage des fondamentaux artistiques.
- 2^{ème} année :
L'EDAIC met l'accent sur les concepts et les outils, la réflexion sur l'espace et les modes de vie.

• 3^{ème} année :

Tout en approfondissant les acquis pédagogiques de la 2^{ème} année, les étudiants travaillent sur des cas concrets. Ils abordent différents types d'espaces (bureaux, magasins, open-space, maisons individuelles), avec leurs problématiques techniques.

• 4^{ème} année :

Les étudiants continuent à travailler sur des cas concrets, concepts et réalisations, mais avec des problématiques techniques et réglementaires plus exigeantes et pointues (budget, cahier des charges, délais, demande client, réglementations, normes)

• 5^{ème} année : le Diplôme

De septembre à début janvier, accompagnement des étudiants sur leur diplôme (projet libre, lieu imposé). Rendu du mémoire (note d'intention, plans) et soutenance orale du projet devant un jury de professionnels.

DÉBOUCHÉS

- architecte d'intérieur
- collaborateur d'architecte
- dessinateur projeteur
- conducteur de travaux

VALIDATION

certificat professionnel d'architecture d'intérieur (diplôme reconnu par les professionnels).



ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR LE PROGRAMME

LES + DE L'EDAIC

- un cursus entièrement tourné vers le cœur du métier
- un parc informatique de 75 postes équipés • un traceur A0 • une imprimante 3D
 - un atelier de 80 m² • une bibliothèque • une matériauthèque
- un studio de prise de vue • des formateurs certifiés par les éditeurs
- nos intervenants sont des professionnels en activité qui vous apporteront leur expérience et une vision concrète du monde du travail.

DAO - CAO

AutoCAD • ArchiCAD • Sketchup •
Artlantis Studio • Photoshop • REVIT

DESSIN D'ART

perspective & colorimétrie • croquis
crayon, fusain, sanguine • technique
du feutre, de l'aquarelle, de l'acrylique,
de l'encre • reproduction de dessins
d'architecture & d'antiques

DOSSIER DE TENDANCE

représentation des matériaux •
calligraphie • textes • mise en page
Indesign • Illustrator

HISTOIRE DE L'ART

Histoire des styles de mobilier • Histoire
de l'architecture • symbolisme (couleur,
forme, texte)

DESSIN TECHNIQUE

maîtrise de la propreté et de l'exactitude
• règles de représentation • norme de
dessin • vue, coupe, projection • création
d'environnements spécifiques • règle des
échelles des cartouches

TECHNOLOGIE

techniques de construction • technologie
des matériaux/physique (acoustique,
thermique, électricité...) • dépôt de permis
de construire • déclaration de travaux •
normes et réglementation (réglementation
thermique, PMR...)

SOCIOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

changement des modes de vie
et des modes de travail • urbanisme

GESTION

factures, devis, relances • quantitatifs •
notions de comptabilité • réglementation
juridique de la profession

COMMUNICATION ET PRÉSENTATION DE PROJET

communiquer oralement (ateliers de
théâtre, jeux de rôles)

ATELIER DE CRÉATION

habitats (collectif/individuel) • cuisine,
salle de bain, chambres • mobilier tertiaire
(bureaux/collectivités) • organisation •
lieux de vente • espaces commerciaux
• open space • cantines • crèches •
fonctionnalités • réglementations espaces
publics • place/rue/jardin • mobilier
urbain, éclairage, signalisation

PROJET PROFESSIONNEL

accompagnement des étudiants sur un
cas concret (projet libre, lieu imposé) •
rendu du mémoire (note d'intention,
plans) • soutenance orale du projet devant
un jury de professionnels.



EDAIC

www.edaic.fr

facebook.com/ecole.edaic

21 bis impasse Frédéric Fajès
69100 Villeurbanne
04 78 84 70 95
contact@edaic.fr

ECOLE
D'ARTS
APPLIQUÉS

EDAIC